

CONSEIL AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

LA PERFORMANCE
PRÉVOYANTE

Réflexions et résultats au
31 décembre 2020

1 | DÉMYSTIFIER « L'ALTERNATIF »

L'OPP2 fixe une limite de placement dans les investissements dits « alternatifs » à un maximum de 15% de la fortune, cependant extensibles au travers de l'art. 50 al. 4 OPP2. Malgré cela, la plupart des caisses de pension suisses n'investissent que peu, voire pas du tout, hors des placements traditionnels. Selon la dernière étude Swisscanto sur les caisses de pension suisses, la pondération moyenne de la fortune dans les gestions alternatives se situe à environ 5%. Pourtant, les arguments en faveur d'une plus grande diversification hors des placements traditionnels ne manquent pas.

Rien que par leur nom, les placements alternatifs peuvent faire peur et amènent une certaine incompréhension quant à leur utilité au sein de l'allocation stratégique.

Dans cette édition de « La Performance Prévoyante », nous faisons un comparatif entre deux classes d'actifs cousines, l'une traditionnelle et liquide, les actions, et l'autre, alternative et peu liquide, le Private Equity.

2 | ACTIONS VS PRIVATE EQUITY

Les actions et le Private Equity sont des classes d'actifs cousines, puisqu'elles ont le même socle d'investissement, à savoir les entreprises. La principale distinction entre les deux est le fait que la première est composée d'investissements cotés et la deuxième d'investissements non cotés, d'où son nom « Private Equity ».

Les deux principaux reproches que l'on peut faire au Private Equity sont les frais de gestion, considérés comme très élevés, et la liquidité qui est considérée comme très faible.

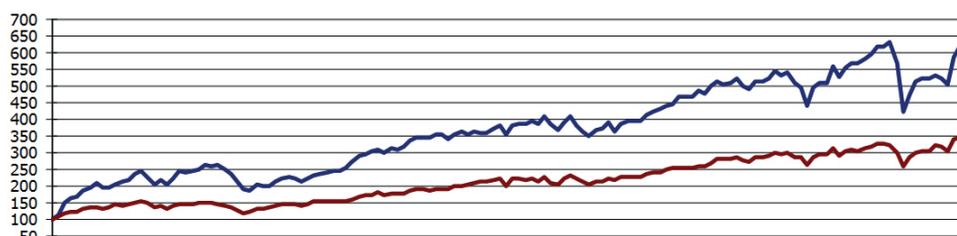
En ce qui concerne les frais de gestion élevés, le re-proche est juste en absolu. Cependant, aussi bien l'espérance de rendement que la performance nette réalisée sur le long terme, compensent très clairement les frais de gestion considérés. En effet, si l'on compare la performance des actions internationales (MSCI World Net Index) et la performance du Private Equity (LPX50 Listed Private Equity Index), le Private Equity a amené une valeur ajoutée par rapport aux actions classiques, depuis les plus bas atteints en mars 2009.

On constate que sur cette période le Private Equity a nettement surperformé les marchés actions classiques (performance annualisée de 16,7% vs

11,0%) avec en revanche une volatilité nettement plus importante pour le Private Equity (20,85% vs 13,87%). Par contre, il en ressort un ratio de Sharpe équivalent (0,81 vs 0,81).

En ce qui concerne l'argument de la faible liquidité du Private Equity, on peut relever qu'il est à relativiser si l'investisseur a une vision de long terme, comme c'est le cas pour les caisses de pension, ce à condition que la pondération au sein de l'allocation stratégique globale soit bien maîtrisée et en lien avec les caractéristiques propres à chaque institution de prévoyance.

Période	mars.09	déc.20
	MSCI World Net	LPX50 Listed Private Equity Index
Ratios sur les données historiques		
Performance totale	245.36%	523.39%
Performance annualisée	11.0%	16.7%
Volatilité annualisée	13.87%	20.85%
Max Draw-down	-21.4%	-33.3%
Sharpe Ratio	0.81	0.81



3 | INTÉGRATION DANS UNE ALLOCATION STRATÉGIQUE

	Allocation classique	Allocation avec Private Equity
Obligations suisses	25%	25%
Obligations internationales	25%	25%
Actions suisses	25%	20%
Actions internationales	25%	20%
Private Equity	0%	10%
Total	100%	100%

Comme on vient de le constater, sur le long terme le Private Equity présente une plus grande volatilité, mais également un plus grand potentiel par rapport aux marchés actions cotées. Nous allons maintenant analyser comment se serait comportée une allocation classique dont on aurait réduit la partie actions cotées, en augmentant les placements en Private Equity.

Dans notre exemple, nous simulons une allocation stratégique (AS) classique équilibrée vs cette même allocation où l'on arbitre 10% des actions classiques (5% suisses et 5% internationales) avec du Private Equity.

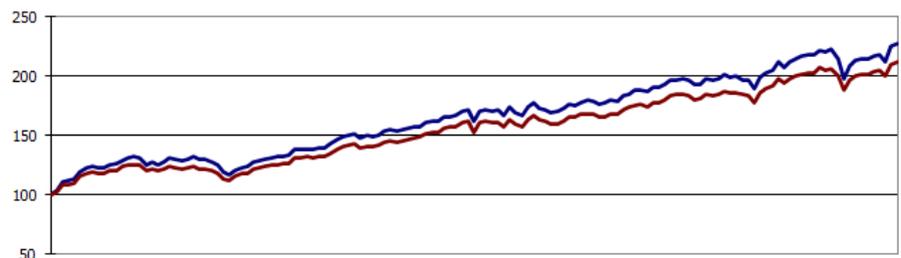
Tout comme dans la comparaison précédente, nous sommes partis de mars 2009, point bas majeur des marchés. On constate que l'intégration du Private Equity, durant la période prise en compte, aurait augmenté la performance

annualisée (7,2% vs 6,6%). La volatilité aurait également augmenté, en passant de 6,66% à 7,26%. En conséquence, il en aurait résulté un ratio de Sharpe légèrement meilleur pour l'allocation intégrant du Private Equity (1,03 vs 1,02).

Pour finir, il est à relever que la faible liquidité du Private Equity est compensée par une espérance de rendement plus élevée. Ainsi, l'allocation intégrant du Private Equity présente une espérance de rendement plus importante que l'allocation classique (2,99% vs 2,81%).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les tenants et aboutissants d'une intégration du Private Equity, ou d'une autre classe d'actif, dans votre allocation stratégique, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

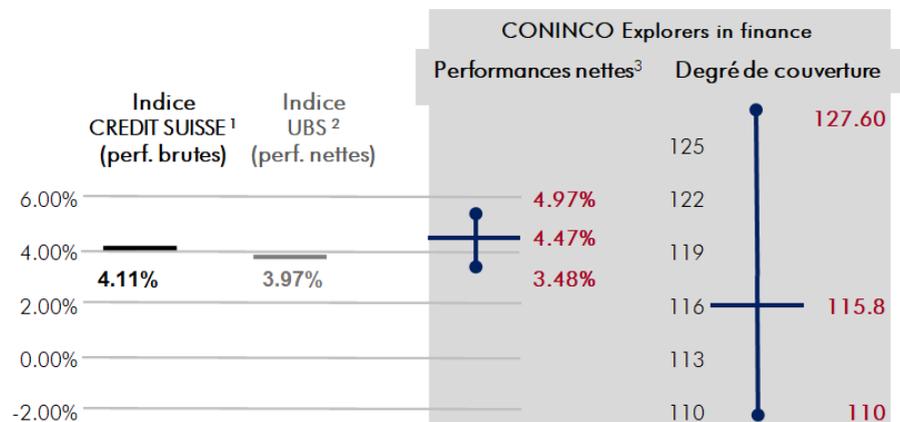
Période	mars.09	déc.20
	Allocation classique	Allocation avec Private Equity
Ratios sur les données historiques		
Performance totale	112.02%	127.62%
Performance annualisée	6.6%	7.2%
Volatilité annualisée	6.66%	7.26%
Max Draw-down	-9.1%	-10.9%
Sharpe Ratio	1.02	1.03



4 | PERFORMANCES / DEGRÉS DE COUVERTURE (DÉCEMBRE 2020)

Malgré des conditions économiques défavorables en raison notamment des restrictions économiques présent, liées à la lutte contre la pandémie du COVID-19, après une chute initiale massive durant le 1er trimestre, la plupart des classes d'actifs ont connu une année 2020 positive, grâce aux soutiens des banques centrales et des États.

Tout au long de la crise, les degrés de couvertures de la plupart des clients sont restés au-dessus de 100% grâce à la constitution de la réserve de fluctuation de valeurs lors des années positives.



¹ Les données proviennent exclusivement de caisses de pension suisses autonomes qui ont choisi le Credit Suisse comme "Global custodian". Les données sont brutes de frais.

² Les données se fondent sur environ 70 caisses de pension. Les données sont nettes de frais.

³ Les données comprennent les extrêmes dont les résultats sont en relation au profil de risque de chaque politique de gestion.

NOTRE ÉQUIPE DE GESTION À VOTRE ÉCOUTE



Adrien KOEHLI
Directeur
Conseil institutionnel
Expérience 15 ans
Société 14 ans



Iva KINAREVA DUCREST
Fondée de pouvoir
Analyste produits financiers
Expérience 9 ans
Société 9 ans



Sabahudin SOFTIC
Fondé de pouvoir
Gestion, analyse et conseil
Expérience 13 ans
Société 12 ans



Elisa BENITO
Investissement durable
Expérience 7 ans
Société 3 ans



Michael BUTTY
Conseiller
Expérience 8 ans
Société 8 ans

CONINCO Explorers in finance SA

DÉPARTEMENT
GESTION INSTITUTIONNELLE

SIÈGE

Quai Perdonnet 5
CH – 1800 VEVEY
T +41 (0)21 925 00 33
coninco@coninco.ch

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Quai des Bergues 23
CH – 1201 GENÈVE
T + 41 (0)22 732 71 31
www.coninco.ch

CONGRUENCE ACTIF/PASSIF - CAP™

Évaluation du profil de risque des institutions de prévoyance.

Outil de planification budgétaire et suivi de la gestion des actifs.



À VOTRE DISPOSITION POUR UNE OFFRE...



SUPERVISÉ
PAR LA FINMA
DEPUIS 2012